

Carnet de l'interprète

JE SUIS INTERPRÈTE EN OROMO. AUJOURD'HUI, J'ASSURE LA TRADUCTION DES ENTRETIENS À L'OFPPA ENTRE LES OFFICIERS DE PROTECTION ET LES DEMANDEURS D'ASILE. MON RÔLE : TRANSMETTRE CHAQUE MOT AVEC PRÉCISION, SANS CONFUSION NI APPROXIMATION.

JE VAIS MAINTENANT REJOINDRE UNE DEMANDEUSE D'ASILE ET L'OFFICIER DE PROTECTION DANS UN BUREAU, OÙ L'ENTRETIEN INDIVIDUEL VA DÉBUTER.



#3 ENTRETIEN D'ASILE À L'OFPPA
FRANÇAIS / OROMO

BONJOUR MADAME. CET ENTRETIEN EST CONFIDENTIEL. JE VAIS MAINTENANT VOUS POSER DES QUESTIONS SUR VOTRE PARCOURS ET SUR LES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS DEMANDEZ L'ASILE EN FRANCE.

L'INTERPRÈTE EST LÀ POUR TRADUIRE VOS PROPOS ET LES MIENS.



LE RÔLE DE L'INTERPRÈTE EST DÉFINI PAR UN CADRE DÉONTOLOGIQUE STRICT : TRADUIRE EXACTEMENT LE SENS DE CE QUI EST DIT, SANS AJOUT NI OMISSION. NEUTRALITÉ ET CONFIDENTIALITÉ SONT OBLIGATOIRES.

POUVEZ-VOUS S'IL VOUS PLAÎT ME DONNER VOTRE NOM, VOTRE DATE ET VOTRE LIEU DE NAISSANCE ?



JE M'APPELLE CAALTU M., J'AI 30 ANS. JE SUIS NÉE EN ÉTHIOPIE EN 1987 DU CALENDRIER OROMO, SOIT EN 1995.



DANS QUELLES CIRCONSTANCES AVEZ-VOUS QUITTÉ VOTRE PAYS ?

MA FAMILLE VOULAIT ME MARIER DE FORCE À UN HOMME BEAUCOUP PLUS ÂGÉ ET TRÈS INFLUENT DANS LE PAYS. J'AI FUI DÈS QUE J'AI PU. J'AVAIS TELLEMENT PEUR, ILS N'ONT JAMAIS CESSÉ DE ME CHERCHER.



À QUEL MOMENT AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE PARTIR ?
QUEL MOIS, QUELLE ANNÉE ?

C'ÉTAIT EN " FULBANA 2015 ". CELA SIGNIFIE
LE " DOUZIÈME MOIS " DU CALENDRIER OROMO
SOIT ENTRE LE 6 AOÛT ET LE 5 SEPTEMBRE DANS
LE CALENDRIER GRÉGORIEN. EN ETHIOPIE, NOUS
SOMMES ACTUELLEMENT EN 2017, C'ÉTAIT DONC
ENTRE AOÛT ET SEPTEMBRE 2023.



EN LANGUE OROMO, LES REPÈRES TEMPORELS PEUVENT VARIER : LES MOIS ET ANNÉES PEUVENT ÊTRE
EXPRIMÉS SELON LE CALENDRIER OROMO, BASÉ SUR LES CYCLES LUNAIRES ET LES CONSTELLATIONS.
L'INTERPRÈTE DOIT VEILLER À LES TRADUIRE PRÉCISÉMENT, CAR UNE CONFUSION DE DATE PEUT
NUIRE À LA BONNE COMPRÉHENSION DU RÉCIT.

QUELS PAYS AVEZ-VOUS TRAVERSÉS ?

BIYYOOTA KEESSA
dabrame ?

suudaniis

JE SUIS PARTIE
D'ETHIOPIE ET SUIS
PASSÉE PAR LE SOUDAN...

TAP

TAP

TAP

TAP

TAP



LIIBIYAA

ENSUITE, J'AI
TRAVERSÉ LA LIBYE, UN PAYS
TRÈS DANGEREUX, SURTOUT
POUR UNE FEMME.

J'Y SUIS RESTÉE UN MOMENT,
TRAVAILLANT COMME CUISINIÈRE
POUR LES PERSONNES MIGRANTES
DANS UN ENTREPÔT, AFIN DE
REMBOURSER MA DETTE ENVERS
LES PASSEURS.

L'INTERPRÈTE LAISSE À LA DEMANDEUSE D'ASILE LE TEMPS DE S'EXPRIMER ET TRADUIT SES MOTS, SES SILENCES ET SES ÉMOTIONS, MÊME LORSQUE LE RÉCIT EST DIFFICILE.



ENFIN, APRÈS AVOIR PAYÉ MA DETTE, J'AI TENTÉ À PLUSIEURS REPRIS LA TRAVERSÉE VERS L'EUROPE. J'AI FINI PAR ARRIVER EN ITALIE, AVANT DE REJOINDRE LA FRANCE.

ÊTES-VOUS EN CONTACT AVEC DES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE ?



JE SUIS SEULE ICI. JE N'AI PLUS AUCUN CONTACT AVEC MA FAMILLE. J'AI PEUR QU'ILS ME RETROUVENT.

SI JE RETOURNE DANS MON PAYS, JE SUIS EN DANGER.

PRÈS D'1H30 PLUS TARD.

MERCI POUR VOS RÉPONSES. L'ENTRETIEN EST TERMINÉ. VOTRE DEMANDE D'ASILE VA ÊTRE EXAMINÉE EN DÉTAIL, ET VOUS SEREZ INFORMÉE DE LA DÉCISION SUR VOTRE ESPACE NUMÉRIQUE.



LE SAVIEZ-VOUS ?



LORS DE L'ENTRETIEN À L'OFPPRA, LE RECOURS À UN(E) INTERPRÈTE EST UN DROIT PRÉVU PAR LA LOI (ARTICLE L531-13 DU CESEDA). L'ENTRETIEN SE DÉROULE DANS UNE LANGUE COMPRISE PAR LA PERSONNE EN DEMANDE D'ASILE. L'INTERPRÈTE, COMME L'OFFICIER(E) DE PROTECTION, EST TENU(E) AU DEVOIR DE CONFIDENTIALITÉ. IL OU ELLE TRADUIT FIDÈLEMENT LE SENS. CHAQUE MOT COMPTE : UNE DATE, UN LIEU, UNE EXPRESSION. L'INTERPRÈTE TRANSMET LA PAROLE AVEC RIGUEUR ET EXACTITUDE. DES ÉCLAIRAGES CULTURELS PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA COMPRÉHENSION.



ISM
Interpretariat
L'humain, l'éthique et l'expertise